

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2022
DELIBERATION N° DE-2022-178

L'an deux mil vingt-deux, le 13 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h36), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de 18h40).

Absents représentés par pouvoir :

Mme DURRUTY à M. ETCHEGARAY ; M. SUSPERREGUI à Mme LAUQUE (jusqu'à 19h36) ; Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO ; M. ESTEBAN à M. ABADIE ; M. BERGÉ à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 18h40).

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. SALANNE,

OBJET : MARCHES PUBLICS – Rénovation extension du musée Bonnat-Helleu - Lot 16 revêtements de sols souples - Avenant n°1 au marché conclu avec la société Atlantic Revêtements.

Conformément à la délibération du Conseil municipal du 12 février 2021, les marchés de travaux en vue de la rénovation et l'extension du Musée Bonnat-Helleu ont été conclus le 1er mars 2021.

Parmi ces marchés figure le marché n°21022, conclu avec la société Atlantic revêtements, pour la réalisation du lot 16 revêtements de sols souples, et pour un montant de 23 858,46 € HT.

Par le jeu des critères de jugement des offres, la solution variante 2 "moquette en lez" a été classée en première position et ainsi a été retenue. Ce choix s'est imposé à la Commission d'appel d'offres. Toutefois au regard de l'usage des espaces concernés la solution variante 1 sols vinylique tissé est préférable. Le titulaire avait fait une proposition à 26 642,95 € HT.

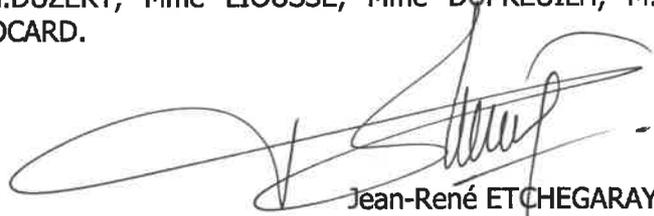
Il convient ainsi de conclure un avenant au marché n°21022 modifiant la prestation et augmentant le montant du marché de 2 784,49 € HT soit 11,67 % du montant du marché. La commission d'appel d'offres saisie le 22 septembre 2022 a donné un avis favorable.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à intervenir aux conditions indiquées ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Non-participation au vote : 6, M.DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (avec mandat), Mme BROCARD.



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services



AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Bayonne
HOTEL DE VILLE
1 AVENUE MARECHAL LECLERC
64100 BAYONNE

Tél : 05.59.46.61.63
Poste : 61.63
Télécopie : 05.59.59.30.91
Courriel : marches@bayonne.fr
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.bayonne.fr>

<https://demat-ampa.fr>

Représenté par : Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal délégué
à la commande publique

B - Identification du titulaire du marché

ATLANTIC REVETEMENTS
35 rue de la Cale
64100 BAYONNE
Courriel : atlantic.revetements@wanadoo.fr
Tél. : 05.59.25.55.55
Fax. : 05.59.25.71.48
SIRET : 66272064800028

Représenté par : Monsieur le Directeur

C - Objet du marché

RENOVATION ET EXTENSION DU MUSEE BONNAT HELLEU, MUSEE DES BEAUX-ARTS/ Lot n° 16 :
revêtements de sols souples

Référence du marché : 21022
Date de la notification : 04/03/2021

Délai d'exécution : 38 mois

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Montant du marché avant avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 23 858,46 €
- Montant TTC : 28 630,15 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 2 784,49 €
- Montant TTC : 3 341,39 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 11,67 %

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 26 642,95 €
- Montant TTC : 31 971,54 €

Par le jeu des critères de jugement des offres, la solution variante 2 "moquette en lez" a été a été retenue. Ce choix s'est imposé à la Commission d'appel d'offres. Toutefois au regard de l'usage des espaces concernés la solution variante 1 sols vinylique tissé est préférable. Le titulaire avait remis une proposition, lors de l'appel d'offres initial, à 26 642,95 € HT.

Il convient ainsi de conclure un avenant au marché n°21022 modifiant la prestation et augmentant le montant du marché.

E - Signature du titulaire du marché

A

Le

Signature du titulaire

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal délégué
à la commande publique

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A

Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché
: